

**Inauguration des travaux du refuge de la SPA de Gennevilliers
Samedi 20 novembre – 11h00**

**Discours de Monsieur Georges Siffredi
Président du Département des Hauts-de-Seine
Président du Fonds de solidarité interdépartemental par l'investissement**

Monsieur le Maire de Gennevilliers,
cher Patrice Leclerc,
Madame la Présidente du Département du Val d'Oise,
chère Marie-Christine Cavecchi,
Madame la Déléguée spéciale de la Région Ile-de-France,
chère Sophie Deschiens,
Monsieur le Sous-Préfet à la relance,
Monsieur le Président de la Société protectrice des animaux,
Monsieur le Directeur général,
Madame la Directrice du refuge,
Mesdames et messieurs,

Je suis ravi de me retrouver parmi vous, ce matin, pour représenter les sept départements franciliens qui participent au financement de ces travaux.

A l'unanimité, nous avons décidé d'accorder 1,5 million d'euros pour le projet qui nous réunit aujourd'hui à travers notre Fonds de solidarité interdépartemental par l'investissement.

Nous sommes fiers de ce dispositif créé en 2017 afin de soutenir des programmes d'intérêt général dans une logique de solidarité territoriale.

En réalité, nous, présidents de département, nous ne pouvions que rejoindre ce projet, porteur de sens pour nos habitants à plus d'un titre.

Il est porteur de sens car si le nouveau refuge de la SPA restera à Gennevilliers, cette ville des Hauts-de-Seine où votre association reconnue d'utilité publique est née, ses missions ont vocation à se déployer au-delà du seul territoire alto-séquanais, et revêtent une véritable dimension interdépartementale.

Ce sont en effet tous les habitants de nos départements qui continueront de disposer, avec ces nouvelles installations, d'un relai d'adoption à proximité de chez eux.

Mais ce relai sera plus moderne, davantage adapté aux animaux que vous prenez en charge et mieux desservi par les transports en commun.

Ce projet est également porteur de sens parce qu'il traduit, en actes, la nouvelle philosophie défendue par la SPA : faire de ses refuges de véritables lieux de vie, et non plus de simples endroits, parfois tristes, où l'on recueille et où l'on adopte des animaux de compagnie.

Nos départements franciliens ont été séduits par la construction de vastes espaces, en plein air et en intérieur, pour recevoir de nouveaux publics et développer, autour du bien-être animal, des actions innovantes qui trouvent toute leur place dans le cadre des politiques que nous mettons en œuvre, tant dans le domaine des solidarités qu'en matière éducative.

Le refuge s'ouvrira à nos aînés pour rompre avec la monotonie de leur existence, en proposant des activités qui permettront de travailler leur motricité – enjeu ô combien décisif de nos politiques en faveur de l'autonomie –, de diminuer leur stress et de favoriser leur épanouissement. Il s'adressera aussi à nos jeunes, et notamment nos collégiens, en les sensibilisant à la condition animale, et plus particulièrement aux problématiques de l'abandon et de la maltraitance des animaux, grâce à une ferme et des ateliers pédagogiques.

Au-delà de l'accueil sur site, bien des actions pourront être également développées hors-les-murs, et plus particulièrement dans les classes de nos collèges ou les lieux de vie commune de nos EPHAD, où salariés et bénévoles de la SPA pourront venir à la rencontre des élèves et des aînés.

Vous le voyez, l'ensemble de ces actions constituent un véritable levier de cohésion sociale, et vont contribuer à renouveler le rapport que nous entretenons avec notre environnement, et plus particulièrement avec le monde animal.

Enfin, la construction du nouveau refuge est porteuse de sens pour notre environnement. Cela a été détaillé : les nouvelles installations seront conçues avec des matériaux biosourcés afin de réguler la température intérieure ; 1000 m² de panneaux photovoltaïques permettront de produire une partie des besoins énergétiques ; les eaux usées et pluviales seront récupérées, traitées et réutilisées.

Matériaux, énergie, gestion des eaux : tous les défis d'une construction éco-responsable ont été pris en compte et, si nous nous réjouissons de participer à ce projet, c'est aussi, précisément, parce qu'il témoigne d'ambitions fortes en matière de développement durable.

Compte tenu de l'urgence environnementale et climatique, cela constitue un axe d'action prioritaire pour nos collectivités territoriales, et je me réjouis que ce nouveau refuge de la SPA s'inscrive dans cette démarche volontariste et vertueuse, où chacun a un rôle à jouer, pour réduire significativement nos consommations énergétiques et l'empreinte carbone de nos constructions.

Cette première pierre marque une étape importante dans l'histoire, déjà longue, de la SPA.

C'est l'aboutissement d'un travail de longue haleine pour s'assurer de la faisabilité de ce projet ambitieux et novateur, et réunir l'ensemble des partenaires nécessaires à son financement.

Et c'est un nouveau point de départ, celui de la construction et de la mise en œuvre opérationnelle, avant l'ouverture, au premier semestre 2023, de ce nouveau refuge.

Au nom de l'ensemble de mes collègues des sept départements franciliens, je tiens à vous dire notre fierté d'être à vos côtés dans ce beau projet.

Il montre combien notre fonds de solidarité par l'investissement peut être utile et pertinent, par le financement de projets structurants : ensemble, nous agissons plus efficacement, et je suis persuadé que nos concitoyens seront nombreux à visiter ce refuge dédié au bien-être animal.